



## **CONCOURS**

### **COURS LA CHANCE DE GAGNER UN HAUT-PARLEUR INTELLIGENT**

Courez la chance de gagner un haut-parleur intelligent en téléchargeant l'application *IHR WIFI*!

#### **Règlements de participation**

##### **1. LE CONCOURS**

Le Concours *Cours la chance de gagner un haut-parleur intelligent* est organisé par DÉVELOPPEMENT INNOVATIONS HAUT-RICHELIEU (IHR TÉLÉCOM) aura lieu du **15 mai 2024 au 30 mai 2024 à 23: 59**, heure limite de participation.

IHR TÉLÉCOM se réserve le droit de permettre à ses administrateurs, dirigeants, employés et/ou représentants de poser en tout ou en partie des actes nécessaires dans le cadre de ce concours.

##### **2. ADMISSIBILITÉ**

Le Concours *Cours la chance de gagner un haut-parleur intelligent* s'adresse à toute personne résidente au Québec âgée de dix-huit (18) ans ou plus. Pour être admissible au Concours *Cours la chance de gagner un haut-parleur intelligent* afin d'obtenir une (1) chance de gagner un haut-parleur intelligent, vous devez posséder ou acquérir notre routeur **GIGASPIRE** au moment du tirage et **télécharger l'application IHR WIFI** disponible gratuitement sur *Apple store* ou *Play store*, **et créer votre compte**.

Sont exclus les employés, agents et/ou représentants de IHR TÉLÉCOM, de sociétés qui lui sont affiliées, agences de publicité et de toutes autres parties mises en cause dans les activités d'élaboration, réalisation et distribution du matériel relatif à ce concours ainsi que respectivement les membres de leur famille immédiate, leur conjoint(e) et toutes les personnes avec lesquelles ces employés, représentants et agents sont domiciliés.

##### **3. PARTICIPATION**

Le (La) Participant(e) **doit télécharger l'application IHR WIFI, créer son compte** et s'identifier comme client(e) IHR TÉLÉCOM afin de remplir les critères de participation pour être éligible au tirage.

Il y aura une limite d'une (1) inscription par personne par adresse électronique durant toute la durée du Concours *Cours la chance de gagner un haut-parleur intelligent*.

#### 4. PRIX

Un (1) haut-parleur de marque *ECHO DOT*, *ALEXA* 5<sup>e</sup> génération d'AMAZON, d'une valeur approximative de quatre-vingts (80,00\$) dollars CAN., plus les taxes applicables;

IHR TÉLÉCOM se réserve le droit, à son entière discrétion, de remplacer le prix par un autre de valeur comparable s'il ne pouvait pas être attribué au (à la) Gagnant(e) tel que décrit aux présentes pour toute raison que ce soit;

Dans l'éventualité où le(la) Gagnant(e) refuse le prix, aucune compensation de quelque nature que ce soit ne lui sera versée.

#### 5. TIRAGE

Le prix sera attribué à la personne gagnante qui sera tirée au hasard parmi les participants(e)s qui auront téléchargés l'application *IHR WIFI*, pendant la durée du concours *Cours la chance de gagner un haut-parleur intelligent*;

Le tirage au sort aura lieu le **31 mai 2024** et il s'effectuera par l'équipe marketing et communications de IHR TÉLÉCOM à ses bureaux administratifs situés au : 8, boulevard du Frère André, Mont-Saint-Grégoire, Québec, J0J 1K0.

#### 6. RÉCLAMATION DU PRIX

Le (La) Gagnant(e) sera contacté(e) via téléphone et une confirmation via courrier électronique. Dans l'éventualité où IHR TÉLÉCOM n'arriverait pas à contacter la personne sélectionnée lors du tirage pour quelque raison que ce soit dans les sept (7) jours suivant le tirage, IHR TÉLÉCOM procédera à autant de nouveaux tirages nécessaires parmi les formulaires de participation afin d'attribuer le prix.

Le prix sera remis au (à la) Gagnant(e) par la poste à l'adresse postale qui aura été confirmé par le (La) Gagnant(e). Afin de réclamer son prix, il (elle) devra fournir une pièce d'identité officielle et devra signer son accusé de réception visant la remise du prix.

#### 7. CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour être déclaré(e) Gagnant(e), le(la) participant(e) devra respecter les conditions de participation et d'admissibilités prévues aux présents règlements. À défaut de respecter l'une ou plusieurs de ces conditions, il(elle) sera disqualifié(e) et un autre tirage aura lieu afin de déterminer un(e) nouveau(elle) Gagnant(e);

Lorsque le(la) Gagnant(e) se présente afin de réclamer son prix, il (elle) devra fournir une pièce d'identité officielle et devra signer son accusé de réception visant la remise du prix.

IHR TÉLÉCOM n'est pas responsable des frais encourus par le (la) Gagnant(e) quant à la réclamation du prix, aux frais encourus pour le trajet;

Le (La) Gagnant(e) reconnaît qu'à partir de la réception de son prix, la seule et unique garantie qui s'applique est celle du manufacturier et/ou du détaillant et/ou du fabricant, le cas échéant.

IHR TÉLÉCOM, ses, administrateur(trice)s, dirigeant(e)s, employé(e)s ainsi que tout autre intervenant(e) relié au concours *Cours la chance de gagner un haut-parleur intelligent*, se dégagent de toute responsabilité se rattachant au prix et au Concours *Cours la chance de gagner un haut-parleur intelligent* et ne fournissent aucune garantie à l'égard de ceux-ci.

En participant à ce Concours *Cours la chance de gagner un haut-parleur intelligent*, le(la) Gagnant(e) autorise IHR TÉLÉCOM à utiliser, si requis, son nom, photographie, lieu de résidence, image et (ou) déclaration relative à son prix à des fins publicitaires, et ce, sans aucune forme de rémunération. De plus, le(la) Gagnant(e) autorise, si requis, que son prénom, nom et ville de résidence soient diffusés sur la page *Facebook* et le site Internet de IHR TÉLÉCOM sans aucune forme de rémunération.

Les décisions de IHR TÉLÉCOM sont finales et sans appel.

Il est possible que le nom du (de la) Gagnant(e) du Concours *Cours la chance de gagner un haut-parleur intelligent* soit mentionné sur des publications sur la page *Facebook* ainsi que sur le site Internet de IHR TÉLÉCOM au plus tard dans les dix (10) jours suivant le tirage, et ce, pour une période indéterminée pour notre site web. Le (La) Gagnant(e) comprend que tous les vidéos et photos appartiennent à IHR TÉLÉCOM.

Les règlements du Concours *Cours la chance de gagner un haut-parleur intelligent*, sont disponibles, pour toute la durée du concours, aux bureaux de IHR TÉLÉCOM situés au 8, boulevard du Frère André, Mont-Saint-Grégoire, Québec, J0J 1K0 et au 380, 4<sup>e</sup> avenue, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J2X 1W9 ainsi que sur notre site Internet.

## 8. LOIS APPLICABLES

Le concours *Cours la chance de gagner un haut-parleur intelligent* est assujetti à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales applicables.

Bonne chance à tous!  
L'Équipe IHR Télécom